



Est ce que j'ai le droit à la résidence en france

Par **ramzynazim**, le **23/12/2009** à **22:45**

Bonjour,
je suis un homme de 43 ans
Ingénieur en génie civil
Marié avec 02 enfants (5 ans et 1 mois)
Ma femme est chargée d'études dans une agence publique.
Lieu de résidence est en Algérie.
Ma question est la suivante,
Est-ce que j'ai le droit d'avoir la résidence en France, sachant que mes grands parents maternels avait la nationalité française, par contre ma mère à toujours la nationalité algérienne est elle vie en Algérie.

Par **chris_idv**, le **26/12/2009** à **10:34**

Bonjour,

Rien dans votre situation ne permet de garantir l'obtention d'une autorisation de résidence en France.

Maintenant rien non plus ne vous interdit de solliciter une telle autorisation.

Salutations,